

Formulaire de demande de subvention pour les plantations

Formulaire à renvoyer par courrier à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Division des parcs et promenades, ch. de la Damataire 13, 1009 Pully ou par courriel à due@pully.ch

Demandeur/demandeuse	
Nom :	
Prénom :	
Raison sociale (entreprise, association) :	
Adresse : rue, no, NPA, Lieu	
Téléphone, mobile :	
Courriel :	
Coordonnées bancaires	
Titulaire du compte :	
Compte, no IBAN	
Nom de la banque, CCP	
Données du projet	
Adresse : rue, no, NPA, Lieu	
No(s) de parcelle(s)	
Type(s) – cocher le ou les type(s) correspondant(s) :	
<input type="checkbox"/> Plantation d'arbres, haies vives et/ou bosquets.	
<input type="checkbox"/> Plantation d'arbres fruitiers à haute tige et/ou à demi-tige.	
<input type="checkbox"/> Mise en place de prairies extensives et/ou d'espaces de flore.	
<input type="checkbox"/> Remplacement de haies et/ou bosquets non indigènes par de la végétation arborée ou arbustive.	
La plantation est-elle réalisée par une entreprise ? <input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non	
Traitement des demandes et calcul de la subvention	
<p>Les demandes de subvention sont traitées dans l'ordre d'arrivée (la date de l'accusé de réception fait foi) et dans la limite des montants disponibles. La Ville de Pully peut subventionner jusqu'à 80% des coûts de fourniture et de travaux. Le montant de la subvention s'élève au minimum à CHF 200.- et au maximum à CHF 5'000.00 par projet soumis.</p>	

Signatures	
<p>J'ai pris connaissance des dispositions et conditions liées à l'octroi des subventions, pour chacun des aménagements prévus. De plus, si une subvention m'est octroyées, je m'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - me fournir dans des pépinières et jardineries locales ; - cas échéant, recourir à une entreprise reconnue et régionale pour l'exécution des travaux et l'entretien des plantations ; - renseigner et collaborer avec la Division parcs et promenades de la Direction de l'urbanisme et de l'environnement lorsque celle-ci requiert des informations en lien avec les plantations et la subvention ; - ne pas porter atteinte aux plantations qui ont fait l'objet de la subvention, assurer leur entretien et les remplacer à mes frais si elles sont trop fortement endommagées ou mortes ; - m'efforcer de suivre une gestion extensive (taille minimale et dans les règles de l'art, pas de traitement phytosanitaire, entretien hors périodes de nidification, limitation de l'arrosage) ; - informer tout nouvel acquéreur des présents engagements en cas d'aliénation de mon bien-fonds ; - accepter que mon projet soit utilisé à des fins de promotion dans le cadre de la communication de la Ville de Pully. 	
Date de la demande :	
Signature demandeur/demandeuse :	

Documents à joindre obligatoirement au formulaire de demande :

- Photo(s) de l'état initial du jardin ;
- Plan des aménagements projetés avec indications des espèces abattues/plantées (photo aérienne ou plan annoté, même à la main) ;
- Devis des fournisseurs ;
- Cas échéant, offres des entreprises choisies pour réaliser les travaux ;
- Accord écrit du ou de la propriétaire (si différent du demandeur ou de la demandeuse).

Emplacement réservé à l'administration communale (ne pas remplir)

Date de réception : *No de dossier* :

Total des coûts : *Subvention octroyée* :

Contrôlé par : *Lieu et Date* :

Remarques :

.....

